

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL

de la quatre cent onzième réunion (extraordinaire) du conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 27 août 2018 à 11 h, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

CONFIRMÉ LE 24 SEPTEMBRE 2018

Procès-verbal de la quatre cent onzième réunion (extraordinaire) du conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 27 août 2018 à 11 h, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
AUCLAIR, Céline Membre socio-économique	X	
BRIAND, Louise Professeure – Département des sciences sociales	X	
B. DE GROSBOIS, Sylvie Vice-rectrice au développement du campus de Saint-Jérôme	X (visioconférence)	
DELISLE, Frédérique Membre socio-économique	X	
DELLA FAILLE, Dimitri Professeur au Département des sciences sociales		X*
DUPONT, Yves Vice-recteur à l'administration et aux ressources	X	
GODMAIRE, Diane Membre socio-économique	X	
HARRISSON, Denis Recteur	X	
KAMAL, Najat Membre socio-économique	X (conf. téléphonique)	
LEGAL, Nadine Membre socio-économique		X*
LORIAUX, Chrystine Membre socio-économique		X*
MERLEAU, Michel Membre socio-économique	X	
MISSAOUI, Rokia Professeure – Département d'informatique & d'ingénierie		X*
OLINGA MEBADA, Joël Eric Étudiant		X*
RENAUD LABRIE, Louise Chargée de cours	X	
VILLENEUVE, Samantha Étudiante	X (conf. téléphonique)	
<u>OBSERVATEUR ET OBSERVATRICES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
CHARBONNEAU, Alain Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche suppléant	X	

GIROUX, Jacques Directeur général de la Fondation de l'UQO	X	
NADEAU, Myriam Chargée de projet - Décanat de la formation continue et des partenariats	X	
ROCHEFORT, Odette Technicienne – École multidisciplinaire de l'image		X*
<u>SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :</u>		
ROY, André J.	X	
<u>ATTACHÉE D'ASSEMBLÉE :</u>		
TARDIF Caroline Attachée d'administration	X	
<u>INVITÉES :</u>		
WELBURN, Mélissa Stagiaire en droit – Secrétariat général	X	

*Absence motivée.

La présidente, madame Diane Godmaire, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 11 h 05

1.- Adoption de l'ordre du jour

Ainsi, Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Déclaration de conflits d'intérêts ou de conflits de rôle
- 3.- Approbation de l'ajustement des virements interfonds discrétionnaires de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2017-2018
- 4.- Signature de l'entente sur l'augmentation des frais institutionnels obligatoires
- 5.- Engagement et affectation d'un directeur/commissaire ou d'une directrice/commissaire de la Galerie UQO
- 6.- Engagement et affectation d'un directeur ou d'une directrice des Services aux étudiants
- 7.- Nomination des membres au comité d'audit externe de l'Université du Québec en Outaouais pour la fin du terme 2017-2018
- 8.- Période d'information et questions
- 11.- Dépôt de documents
- 12.- Prochaine réunion (24 septembre 2018)
- 13.- Clôture de la séance

2.- Déclaration de conflits d'intérêts ou de conflits de rôle

Aucune des personnes présentes, membres ou observateurs, ne déclare être en conflit d'intérêts ou en conflit de rôle à l'égard des points à traiter.

3.- Approbation de l'ajustement des virements interfonds discrétionnaires de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2017-2018

Dans le cadre de la préparation des états financiers 2017-2018 et en préparation des documents qui devront être soumis au conseil d'administration pour adoption, il est nécessaire de décider au préalable de la nature et des montants attribués aux virements discrétionnaires, le cas échéant. Le comité exécutif a approuvé ces virements lors de la réunion tenue le 16 juillet dernier (annexe 1), sous réserve de la confirmation définitive des subventions accordées à l'Université du Québec en Outaouais (UQO) pour l'année 2017-2018.

Les virements approuvés étaient les suivants.

- Réfection des toitures des maisons de ville : 100 000 \$
- Expansion de l'ISFORT: 500 000 \$
- Campus unifié: 1 339 000 \$
- Ajustement résultant des calculs définitifs des subventions : Ajustement du virement interfonds discrétionnaire pour le campus unifié par tranches de 1 000 \$

Les calculs définitifs des subventions octroyées à l'UQO pour l'exercice financier 2017-2018 ont été produits par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et procurent un financement additionnel de 24 400 \$, au fonds de fonctionnement. Ainsi, les virements discrétionnaires augmenteront de 24 000 \$ et l'ajout devait être affecté au virement pour le campus unifié.

Par ailleurs, comme cela était mentionné dans l'avis d'inscription soumis au comité

exécutif en juillet dernier, l'UQO doit procéder à la réfection des toitures des maisons de ville. De plus, l'UQO ne reçoit aucune subvention pour ses résidences et ces coûts doivent être entièrement assumés par le fonds de fonctionnement. Un virement de 100 000 \$ avait été autorisé, afin de permettre d'effectuer les travaux de réfection de la toiture pour ces résidences. Or, il s'avère que les travaux à réaliser sont plus importants que prévu et qu'il y a urgence de procéder à ceux-ci. De ce fait, le virement requis pour la réfection des toitures est plutôt de 200 000 \$.

Ainsi, les virements discrétionnaires approuvés pour l'exercice financier 2017-2018 devraient être ajustés comme suit :

- Réfection des toitures des maisons de ville : 200 000 \$
- Expansion de l'ISFORT: 500 000 \$
- Campus unifié: 1 263 000 \$

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à la majorité d'adopter la résolution 411-CA-6264 concernant l'approbation de l'ajustement des virements interfonds discrétionnaires de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2017-2018 ; laquelle est jointe en appendice.

4.- Signature de l'entente sur l'augmentation des frais institutionnels obligatoires

En février dernier, le conseil d'administration adoptait une résolution pour modifier son « Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais » (annexe 1) et ainsi permettre le prélèvement de nouveaux frais servant à mettre sur pied une clinique de services de santé au campus de Gatineau.

En vertu de l'article 3.3.2 des « Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec – Année universitaire 2018-2019 » (annexe 2), une entente doit être conclue entre l'Université et l'Association étudiante reconnue pour permettre le prélèvement de tels frais.

L'entente entre l'Association générale des étudiants de l'UQO (AGE-UQO) et l'UQO a été conclue en juillet 2018 (annexe 3) et signée par la représentante autorisée de l'AGE-UQO.

Cette entente est cruciale pour le financement du projet de clinique de services de santé. Les démarches sont toujours activement en cours pour réaliser le projet.

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources précise aussi à la suite d'une question d'un membre que les services offerts par la clinique de santé seront destinés principalement aux étudiants et non aux familles des étudiants.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 411-CA-6265 concernant la signature de l'entente sur l'augmentation des frais institutionnels obligatoires ; laquelle est jointe en appendice.

5.- Engagement et affectation d'un directeur/commissaire ou d'une directrice/commissaire de la Galerie UQO

À sa réunion régulière du 11 juin 2018, le conseil d'administration a procédé à la création de l'unité administrative appelée « Galerie UQO » relevant du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche (annexe 1).

La création de l'unité Galerie UQO qui sera effective au plus tard le 1er septembre 2018 implique aussi la création du poste de directeur/commissaire ou directrice/commissaire de la Galerie UQO. Un processus de dotation a été mis en place par un affichage interne le 18 juin 2018 (annexe 2), et ce, tel que prévu au protocole des cadres et par affichage externe (annexe 3) sur le site Web et sur les réseaux sociaux de l'Université le 21 juin 2018.

Le comité de sélection composé de M. Alain Charbonneau, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche suppléant, M. Denis Harrisson, recteur, Mme Valérie Yobé, directrice de l'École multidisciplinaire de l'image et Mme Mélanie Boucher, professeure à

l'École multidisciplinaire de l'image, a reçu et analysé une (1) candidature de l'externe et aucune à l'interne. Le comité s'est réuni le 6 août pour évaluer la recevabilité de la candidature reçue et l'entrevue a eu lieu le 16 août.

Le conseil d'administration est donc invité à entériner la recommandation du comité de sélection quant à l'engagement d'un directeur/commissaire ou d'une directrice/commissaire de la Galerie UQO à compter du 1er septembre 2018 pour un premier contrat de cadre d'une durée de deux (2) ans.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 411-CA-6266 concernant l'engagement et affectation d'un directeur/commissaire ou d'une directrice/commissaire de la Galerie UQO ; laquelle est jointe en appendice.

6.- Engagement et affectation d'un directeur ou d'une directrice des Services aux étudiants

Le poste de directeur ou directrice des Services aux étudiants est devenu vacant à la suite de la démission du titulaire du poste. Un processus de dotation a été mis en place par un affichage interne le 18 juin 2018 (annexe 1), et ce, tel que prévu à l'article 5.01 du protocole des cadres.

Le comité de sélection composé de M. Alain Charbonneau, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche suppléant, Mme Sylvie de Grobois, vice-rectrice au développement du campus de Saint-Jérôme, Mme Chantal Déry, professeure et directrice par intérim du Module de l'éducation et Mme Karine Gingras, étudiante, a reçu et analysé une (1) candidature de l'interne. Aucun affichage externe n'a été effectué. L'entrevue a eu lieu le 22 août.

Le conseil d'administration est donc invité à entériner la recommandation du comité de sélection quant à l'engagement d'un directeur ou d'une directrice des Services aux étudiants à compter du 4 septembre 2018 pour un premier contrat de cadre d'une durée de deux (2) ans.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 410-CA-6267 concernant l'engagement et affectation d'un directeur ou d'une directrice des Services aux étudiants; laquelle est jointe en appendice.

7.- Nomination des membres au comité d'audit externe de l'Université du Québec en Outaouais pour la fin du terme 2017-2018

Le comité d'audit externe est un comité créé par le conseil d'administration dont la composition et le mandat sont régis par les articles 81 et 93 du Règlement général. Ce comité est composé de quatre membres externes du conseil d'administration, dont le président ou le vice-président. Il doit compter parmi ses membres externes, autant que faire se peut, une ou des personnes ayant une compétence en matière comptable ou financière.

Le conseil, au moment de procéder à la composition des comités, nomme parmi les membres admissibles pour siéger à tel comité, une personne pour agir à titre de président.

Le comité d'audit externe exerce les pouvoirs suivants :

- approuver le plan de vérification interne;
- s'assurer d'une utilisation optimale des ressources financières de l'Université;
- veiller à ce que des mécanismes de contrôle interne soient mis en place et de s'assurer qu'ils soient adéquats et efficaces;
- s'assurer des suivis nécessaires auprès de l'auditeur externe;
- s'assurer que soit mis en place et appliqué un processus de gestion des risques pour la conduite des affaires de l'Université;

- réviser toute activité susceptible de nuire à la bonne situation financière de l'Université et qui est portée à son attention;
- s'assurer de la qualité des états financiers;
- examiner les états financiers avec l'auditeur externe nommé par le conseil;
- recommander au conseil l'approbation des états financiers;
- recommander au conseil la nomination d'un auditeur externe.

Les membres élus du comité pour l'année 2017-2018 étaient mesdames Lisette Blouin-Monfils, Lyse Ricard, Diane Godmaire et monsieur Claude Chénier (président).

Or, trois de ces membres ont maintenant quitté le conseil d'administration et doivent être remplacés jusqu'à la fin de leur terme, soit jusqu'au 24 septembre 2018. Seule Madame Godmaire conserve son siège.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 411-CA-6268 et la résolution 411-CA-6269 concernant la nomination des membres et d'une présidente au comité d'audit externe de l'Université du Québec en Outaouais pour la fin du terme 2017-2018 ; lesquelles sont jointes en appendice.

8.- Période d'information et questions

Aucune information n'est transmise.

9.- Dépôt de documents

10.- Prochaine réunion (24 septembre 2018)

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le lundi 24 septembre 2018 à 16 h 30.

13. Clôture de la séance

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 11h 30.

Original signé par :

Diane Godmaire, présidente d'assemblée
André J. Roy, secrétaire général